

Restaurant

-

Bar

-

Hotel

2023



ATELIER GMD
ARCHITECTURE INTERIEURE

Artisans de l'architecture intérieure et du design, créateurs de concept, et vendeurs d'ambiance.

Nous sommes passionnés par les émotions que l'architecture provoque. Nous observons pour comprendre les réactions face à une forme, une lumière, une matière.

Nous sentons l'âme des lieux et proposons des scénarios en lien avec leurs histoires.

Tel des scénographes, nous orientons les regards. Nous veillons à la cohérence de nos effets et à la sensualité de nos formes. Nous sommes sensibles à l'utilisation de matériaux responsables, véritables, magnifiés par les marques du temps.

À l'écoute de nos clients, nous voulons que les lignes bougent. Ensemble nous créons, nous innovons, nous transformons. Chaque espace, chaque rencontre sont de nouvelles pages qui se tournent.

Nous aimons vivre les espaces que nous concevons. Nous aimons, y manger, y boire, y rigoler. Nous aimons sentir, goûter, partager. Nous aimons les lieux de plaisir. Nous aimons, les restaurants, les bars, les hôtels...

**... nous vous proposons
de les dessiner**

1. Visite de votre local

POUR DEFINIR VOTRE PROGRAMME

La première étape est très importante. Il s'agit de notre rencontre avec vous, avec le lieu. Nous échangerons sur votre programme et vérifierons son adéquation avec l'espace, votre planning et votre budget.

Nous analyserons la faisabilité technique (structure, climatisation, ventilation, extraction, réseaux d'évacuation...) et observerons les caractéristiques liées à la sécurité incendie et l'accessibilité (distance et nombre de sortie de secours, typologie des matériaux, niveaux...).

Si certains points techniques le nécessitent, nous pourrions organiser un second rendez-vous avec des spécialistes.

PRÉSENTATION D'UN DEVIS

Pour donner suite à la visite du site, nous vous transmettrons une proposition d'honoraires pour la réalisation d'une étude de l'architecture intérieure. Une mission de direction artistique liée au design global peut être également proposé.

Il s'agit d'un forfait que nous calculerons en fonction de la superficie à étudier.

Si vous ne disposez pas de plan de l'état existant (informatisé), nous ajouterons au prix global la réalisation d'un relevé des mesures et la constitution des plans et coupes.

Si le lieu présente des complexités dans ses formes et accès. Nous solliciterons un cabinet de géomètre pour réaliser ce relevé.

Si vous validez notre proposition de mission, nous passerons aux prochaines étapes.





2. L'esquisse

Sur la base des plans de l'état existant, nous commencerons à dessiner les différents scénarios d'implantation possible (zoning, plans & croquis). Nous ne calculons pas le nombre de propositions. Parfois, la première apparaît comme une évidence.

Ces scènes répondront aux contraintes imposées par le cahier des charges (nombre de couverts, positionnement des différents services : salle, terrasse, SAS, bar, cuisine, locaux de stockage, locaux techniques, chambre froide, bureaux, vestiaire, WC...). Généralement, 40% de la surface totale d'un restaurant sont dédiés à la technique.

Lors de cette phase, nous commencerons à aborder l'intégration du concept architectural et mettrons en avant les points forts du projet. Nous vous présenterons des « moodboard » espace par espace afin que vous puissiez nous dire si les références et ambiances qui nous inspirent pour votre projet, vous parlent.

UN PROCESS EFFICACE

Après validation d'un principe d'implantation, nous transmettrons les documents au cuisiniste sélectionné (nous pourrions vous en recommander un si besoin) afin qu'il commence à implanter les équipements nécessaires à votre exploitation, et que l'on puisse s'assurer du bon fonctionnement du plan.

Aussi, nous transmettrons ces premiers plans au bureau de contrôle que nous vous recommanderons afin qu'il puisse nous faire part de ces remarques et préconisations en termes de sécurité incendie et accessibilité. Plus les alertes seront levées tôt et mieux ce sera pour le projet dans son ensemble.

3. L'avant projet sommaire

Une fois que tous les intervenants auront validé le projet, nous réaliserons un modèle 3D de l'esquisse retenue, que nous développerons, pour générer des perspectives. Nous créerons des images 3D afin que vous puissiez parfaitement vous projeter dans votre futur univers.

Cela vous permettra de valider le projet sereinement et d'être précis dans vos remarques afin que l'on puisse mettre à jour certains points de la conception.

Un plan en couleur vous permettra de bien comprendre la façon dont on circule dans l'espace, la mise en lumière et la typologie des matériaux utilisés.

Nous compléterons notre présentation par l'élaboration d'une planche matériaux et la présentation d'échantillons. Des images de référence permettront d'apprécier l'utilisation de ces matériaux ou les effets qu'ils procurent, dans le cadre d'autres projets.

OPTION // DESIGN GLOBAL

C'est le moment d'activer le graphiste ! En partenariat avec un spécialiste de votre choix OU en collaboration avec un graphiste que l'on pourrait vous recommander, nous pourrions intégrer la charte aux images du concept architectural (signalétique, enseigne etc.)

Logo, déclinaison de pictogramme, code couleur, choix de typographies et illustrations...

Concrètement, il s'agit de l'élaboration des menus, cartes, en-tête, packaging, tenues, vaisselle, signalétique. En fonction de la formule sélectionnée, nous utiliserons une partie du contenu de notre présentation pour réaliser un teasing de votre projet et commencer à parler de votre concept au grand public. C'est le moment de communiquer !





4. Les demandes d'autorisation

Lorsque l'Avant-Projet sera validé par vos soins, nous réaliserons et déposerons les dossiers d'autorisation afin d'anticiper au maximum les délais de traitement des dossiers par les services d'urbanisme de votre ville.

1. demande d'aménager ou de modifier votre établissement recevant du public
2. demande de mise en place de votre enseigne.
3. demande d'aménager votre terrasse sur le domaine public.

Le prix de l'élaboration de ces dossiers sera forfaitaire et complémentaire au devis concernant la conception globale.

N.B :

Grâce à des échanges précoces avec les services instructeurs, nous nous assurons que le dossier déposé ne présente aucun défaut en vue de sa validation.

APD + DPGF + CCTP = DCE

APD. avant projet détaillé

C'est le développement technique de votre projet. L'APS validé, nous pouvons avancer sereinement et détailler chaque lot. Plans, coupes, détails nous permettront de vous expliquer précisément ce que nous souhaitons réaliser afin que l'on puisse affiner ensemble votre projet.

A ce stade, il faudra sélectionner le maître d'œuvre d'exécution qui aura la charge du suivi technique des travaux. Il est important de lui soumettre le dossier avant de consulter les entreprises.

CCTP. Cahier des Clauses Techniques Particulières DPGF. Décomposition du Prix Globale et Forfaitaire

En complément des plans, nous réaliserons un descriptif complet de votre projet, lot par lot. Sous la forme d'un tableau Excel, ce document intégrera également les quantités. Les entreprises pourront s'en servir pour noter et calculer directement les prix en lien avec chaque prestation décrite. Cela simplifiera la comparaison des différents devis reçus dans le cadre de l'appel d'offre.

En fonction de la taille du projet, nous communiquerons nos plans techniques (Electricité / Plomberie / CVC / Acoustique) aux bureaux d'étude adaptés afin qu'ils puissent préciser et compléter nos dessins et nos descriptions. Nous serons vous indiquer dès nos premières discussions s'il nous paraît important de solliciter ces bureaux d'étude pour votre projet et nous vous en recommanderons si besoin.

DCE. Dossier de Consultation des Entreprises

Tous ces documents formeront le dossier de consultation des entreprises et seront transmis dans le cadre de l'appel d'offre.

5. Notre rôle administratif

LOTS DE TRAVAUX

0. Installation de chantier & protections

1. Curage & démolition

2. Gros œuvre (métallerie / maçonnerie)

3. Maçonnerie intérieure (plâtrerie)

4. Menuiserie / Miroiterie

5. Electricité Courant fort / Courant faible

6. Plomberie

7. Chauffage / Ventilation / Climatisation

8. Peinture

9. Sols & revêtements muraux

10. Agencement

11. Mobilier & accessoires

12. Graphisme



6. L'appel d'offre

ACT. assistance à la passation des contrats de travaux

En coordination avec le maître d'œuvre d'exécution en charge du suivi technique des travaux et en fonction du projet, de ses contraintes et de ses spécificités, nous vous aiderons à sélectionner deux à trois entreprises tous corps d'état (ou lots séparés selon la taille du projet) auxquelles nous transmettons l'ensemble des documents pour obtenir un chiffrage. Nous demanderons des chiffrages isolés par des entreprises spécialisées, notamment pour le lot agencement.

Le maître d'œuvre d'exécution organisera des visites du site et des RDV d'explication du projet. Cela est toujours nécessaire pour assurer la parfaite compréhension du projet et garantir un devis juste.

Après réception des devis, le maître d'œuvre fera une analyse et une comparaison sur les lots techniques et nous ferons de même sur les lots liés à la décoration intérieure. Nous transmettrons nos remarques aux entreprises pour demander une mise à jour qui peut être liée à une incompréhension menant à un prix trop élevé, ou une demande d'option.

Nous rôle est de maintenir le prix global du projet à vos objectifs initiaux. Si cela s'avère nécessaire, nous proposerons des alternatives à la conception initiale pour atteindre le parfait équilibre. Nous resterons toujours cohérent avec le concept et ne négligerons jamais la qualité.

Lorsque les devis seront prêts, un RDV sera organisé pour la signature des marchés.

C'est à ce moment que nous passerons le relai au maître d'œuvre d'exécution, qui pilotera les entreprises de façon autonome.



7. Le suivi de qualité

Le maître d'œuvre d'exécution sera sélectionné avec vous lors de la phase APD. Nous choisirons ensemble un acteur local dont les compétences seront adaptées à la taille du projet. Le suivi technique des travaux est indispensable pour assurer le bon respect des plans par les entreprises chargées des différentes missions. Le maître d'œuvre réalisera un planning que l'ensemble des intervenants devra confirmer.

Il assurera un suivi régulier avec une réunion de chantier hebdomadaire (à minima), des comptes rendus de chaque réunion, un suivi financier.

De notre côté, nous assurerons un suivi de qualité afin d'assister le maître d'œuvre sur tous les choix d'ordre esthétique ayant un impact sur le concept architectural global.

La clef d'un chantier parfaitement maîtrisé, c'est l'omniprésence des équipes et notamment la présence accrue d'un pilote de chantier qui complètera le suivi du maître d'œuvre et le nôtre.



8. Le shooting

Cette phase importante vous permet de communiquer sur votre lieu en diffusant des images fidèles à votre philosophie et à l'ambiance que vous souhaitez retranscrire.

Nous pourrions vous mettre en relation avec un photographe ou assister un photographe de votre réseau lors du shooting.

Nous pourrions l'aider à scénographier le lieu, le rendre vivant. Il nous semble essentiel que ce shooting montre des ambiances de jour et de nuit.

Michael Degois
0(+33)6 15 02 06 76
info@ateliergmd.com
174, avenue des Remouleurs
40150 SOORTS - HOSSEGOR

www.ateliergmd.com

